

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6355
14 mai 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Côte-d'Ivoire, Jordanie et Malaisie : Projet de
résolution commun

Le Conseil de sécurité,
Profondément préoccupé des graves événements survenus dans la République
Dominicaine,

1. Demande un strict cessez-le-feu;
 2. Invite le Secrétaire général à envoyer d'urgence un représentant dans
la République Dominicaine, afin de rendre compte de la situation actuelle au
Conseil de sécurité;
 3. Fait appel à tous les intéressés dans la République Dominicaine pour qu'ils
coopèrent avec le représentant du Secrétaire général dans l'exécution de cette tâche.
-

65-11338

